

Communiqué de presse

Crans-Montana, le 15 janvier 2019

Crans-Montana : un accord trouvé pour le projet hôtelier du Mérignou

Le Conseil bourgeoisial de Chermignon et M. Radovan Vitek ont conclu un accord de principe concernant le projet hôtelier du Mérignou.

Abouissement des discussions

Le projet hôtelier à plus de deux cents millions d'investissements était au point mort depuis plusieurs mois. La bourgeoisie de Chermignon et les représentants de CPI Property Group peinaient à trouver un accord mutuellement satisfaisant au sujet de la cession des droits de superficie. C'est désormais du passé, un accord de principe ayant été trouvé. Les deux parties se disent heureuses du consensus et se réjouissent des futurs développements. L'accord sera présenté pour décision à l'Assemblée primaire bourgeoisiale du 22 mars prochain.

L'accord porte sur un droit de superficie de 17'750 m², pour une période de 99 ans. Ce projet important pour la destination de Crans-Montana pourra ainsi aller de l'avant. Suite à cet accord, le dossier de mise à l'enquête publique pourra être déposé.

Un projet d'ampleur

Un nouveau lieu de vie pour la station, privilégiant la mobilité douce, avec un accès direct aux pistes de ski pour l'ensemble des usagers.

Quelques chiffres :

Hébergements :

- 1 hôtel de 50 chambres et 33 suites
- 32 résidences hôtelières
- 22 résidences secondaires

Pour un total d'environ 350 lits.

Services :

- Des espaces de rencontre et de restauration
- Spa
- Espace conférence
- Commerces

CONTACT

Département Communication
Domaine skiable de Crans-Montana - CMA S.A.
communication@mycma.ch

+41 27 485 89 17

+41 76 549 50 51